

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 JANVIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le 29 janvier à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes à Nedde, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre BOSDEVIGIE
Date de convocation du Conseil Communautaire : 22 janvier 2026

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Non pourvu
34	20	6	6	2	1

Membres présents : ANOMAN Matthieu, BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BOSDEVIGIE Jean-Pierre, BOUR Coline, BRUN Patrick, DELEFOSSE Laurent, ECHASSERIEAU Vincent, GAGNAIRE Gilles, GORGE Christine, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, ROUGIER Serge, SALAGNAT Michèle, SUDRON Frédéric, THEYS Michel.

Membres ayant donné pouvoir : SIMON Philippe à BRUN Patrick, DUMONT SAINT PRIEST Hubert à BIDAUD Jean-Michel, GASCHET Gérald à BOSDEVIGIE Jean-Pierre, MALET Patrick à MUZETTE Thierry, CHADELAUD Michel à PAQUET Laurent, MARQUES Evelyne à BAUDEMONT Dominique

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : CHABANAT Christine, COUPET Georges, DUGAY Marie, COLIN Juliana, LEVET Elise, LOURADOUR Patricia

Membres absents : SIMON Isabel, GORA Richard,

Secrétaire de séance : Mélanie PLAZANET

FINANCES

Délibération n° C012-2026 : Autorisation de signature du marché public de maîtrise d'œuvre de la halle des sports

Le Conseil communautaire par délibération C92-2025 du 17 juillet 2025 validait le scénario retenu de l'étude de programmation et autoriser M. le Président à lancer les procédures de consultation pour la phase de conception.

Un marché de mission de maîtrise d'œuvre a donc été lancé pour recruter un architecte qui sera chargé de la conception et du suivi de la programmation validée par le Conseil communautaire.

La réception des candidatures était fixée au 12 décembre 2025, elles étaient au nombre de 8. Le cabinet VITAM dans le cadre de son rôle d'assistance à maîtrise d'ouvrage a accompagné la Commission d'appel d'offres pour lui permettre de faire le bon choix parmi les candidats.

Lors de sa réunion du 15 janvier 2026, la Commission d'appel d'offres a retenu la candidature du cabinet Archisen, 12 rue de l'ancien temple 19130 OBJAT pour la somme de 178 871,00 € HT.

Il s'agit pour le Conseil d'autoriser le Président à signer le marché et toute les pièces afférentes à ce dossier

Les membres du Conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité soit 26 voix Pour, décident d'autoriser le Président à signer le marché et toute les pièces afférentes à ce dossier

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.

A Eymoutiers, le 02 février 2026

Le Président,
Jean-Pierre BOSDEVIGIE

Acte rendu exécutoire le : - 3 FEV. 2026
Publié le : - 3 FEV. 2026



Communauté de Communes
des Portes de Vassivière
15, rue de la Liberté
87120 EYMOUTIERS

